

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANE DE BILLARD

DU 1^{er} JUILLET 2022 A CAHORS

* * * * *

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le 4 septembre 2021 à 10 heures, le Président ouvre la séance.

Le Président, souhaite la bienvenue aux membres présents, demande une minute de silence pour les joueurs qui nous ont quittés,

I-Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 4 septembre 2021 en visio.

Aucune remarque n'étant formulée, le vote : Contre 0, Abstention : 0, Pour unanimité.

II-Rapport Moral du Président :

Il rappelle la dernière assemblée à Pamiers en présentiel, et la suivante à Cahors qui a dû être annulée vu les circonstances sanitaires du covid, et après 3 ans d'attente, merci aux dirigeants et à la Mairie de Cahors pour ces retrouvailles.

Cette année de reprise est mitigée : bonheur de reprise dans tous les clubs mais 916 licenciés pour 45 clubs, le niveau de 2019 est retrouvé, mais pas celui de 2020 (1068 licenciés).

Les effectifs jeunes et féminins ne décollent pas 70F et 46J.

La baisse est importante dans l'Hérault de 310 à 203.

L'ETR a dû annuler des stages faute de participants ; côté compétitions, reprise avec quelques soucis pour le BB et quelques petits problèmes pour le carambole.

Cette reprise en demi-teinte nous oblige à trouver des solutions à notre développement :

- 1) **Nouveau financement pour les districts** avec de nouvelles responsabilités sur l'action locale,
- 2) Actions vers les écoles de billard et les **écoles Avenir** (-de 17ans et -de 15 ans) avec des aides conséquentes,
- 3) **Formation des cadres accrue** (animateurs, entraîneurs, arbitres et dirigeants (aides challenge)
- 4) Poursuivre **l'aide aux nouveaux clubs et ceux en difficultés**,
- 5) Action pour **recrutement de féminines**
- 6) **Championnats par équipes** pour animer un peu plus nos compétitions.

Pour toutes ces actions, votre engagement sera essentiel pour relayer ces actions dans vos clubs, ainsi que la communication avec Pascal Gardin le coordonnateur de l'ETR., ainsi que la licenciation de tous pour ne léser personne..

La licence est un engagement dans notre sport et non un permis de compétition.

La compétition est un service comme la formation, qui est payante dans d'autres sports (l'engagement payant existe au BâP et en équipes).

Début septembre, le CD travaillera sur ces orientations et l'ETR sur des actions ciblées.

Quelques nouvelles de l'AG de la FFB :

L'AG fédérale a augmenté la licence de 2€ (pas pour découverte, ni jeunes).

*changement vu le nouveau code du sport,

- *la parité H F dès les élections de 2024 pour les fédérations et 2028 pour les ligues,
- *limitation à 3 mandats maxi pour les pour les présidents de fédé et ligues (4^e permis pour ceux qui sont actuellement au 3eme, dès 2024.

Le plus important : la démocratisation de la vie associative.

Pour l'AG fédérale 2024, les clubs auront la moitié des voix au minimum. Par exemple en Occitanie les clubs auront X voix et les délégués X voix.

Ce qui entraîne la refonte des statuts, et du système d'élection à prévoir.

III-SITE de la LOB

Le responsable Fernand Simoens le Responsable fait une présentation complète et détaillée de la page d'accueil au dernier intervenant qui puisse répondre à une demande, sans oublier d'indiquer l'existence de tutoriels à télécharger.

Le site s'organise

- De l'inscription aux compétitions
- Des actualités
- Des annonces
- Des statistiques
- De l'assistance.

La saison 2021-2022 a donné lieu à trop de rattrapages ou d'oublis qui ont généré trop de modifications de compétitions et tours de jeux. Cela ne sera pas possible pour la saison 2022-2023.

Vous trouverez en annexe, le document présenté lors de l'AG.

Petit rappel : le site est la seule référence pour les infos officielles de la ligue comme l'est celui de la Fédération.

IV-FINANCES

Budget 2020-2021 : La vérification du compte d'exploitation n'a pu être effectuée par un expert. Un appel est lancé.

Aucune remarque n'étant formulée, le vote : Contre 0, Abstention : 0, Pour unanimité.

Budget 2021-22 : arrêté au 31 mai, c'est un état des lieux qui permet de constater :

- grâce à l'opération REBOOST les licences ont augmenté,
- les dernières subventions n'ont pas été versées ainsi que l'aide FFB/ETR.

Au niveau des charges :

-Reste à venir le repas de cette AG,

Au chapitre développement :

- 1 nouveau club, des aides aux clubs en difficultés,
- l'aide au projet du centre de formation snooker
- Pour le Challenge des clubs, le montant est réduit, et un équipement pour du matériel reconditionné.

Compte tenu de tous ces éléments, un déficit de près de 7 000€ à 10 000€ devrait être constaté. Mais les fonds propres de la LOB pourront le résoudre sans difficulté pour l'année.

Budget prévisionnel 2022-2023 : il est en augmentation pour permettre la réalisation d'actions plus importantes.

- une licenciation à plus de 1000 par la création de 4 nouveaux clubs, et la transformation de licences découverte.
- le financement des districts : 300€ forfaitaires,+20% des reversements de la FFB sur les licences.

- les charges relatives à la formation des jeunes, des arbitres, des cadres dirigeants,
- Le Challenge des clubs dont le montant imparti pourrait être modifié,
- Une aide également pour le blackball.

Si ce budget est réalisé comme prévu, il devrait entraîner un déficit, mais ces actions constituent un investissement. Ce déficit peut être absorbé par les fonds propres de la LOB sans difficulté.

Le souhait que les fonds propres soient stabilisés entre 40 000 à 45 000€, ce qui est suffisant et rassurant pour les demandes de subventions.

Vote pour le financement des districts et le budget 2022-2023 :

le vote : Contre 0, Abstention : 0, Pour unanimité

V- E.T.R.

Les formations : CFA carambole et B&P ; formation technique JDS féminines et hommes JDS et 3B ; formation Elite (N1, N2 JDS) ; formation espoirs ligue 3B et JDS ; formation pratique arbitrage et Directeur de jeu Carambole.

Formation continue coordonnateur ETR.

Challenge des Clubs : réunion de la commission pour validation des critères. Mise à jour du document et synchronisation avec le document de restitution.

Handibillard : suivi Jean-Jacques Roy, accompagnement Pascal Gardin.

Toulouse : création d'un 2^{ème} partenariat avec Carpedium pour adultes en situation d'handicap,
Gourdon : convention avec Perce-neige,

Luzech : convention avec les Ets Boissard pour une animation mensuelle,

Béziers : convention avec l'AFTC association des familles de traumatisés crâniens,

Poussan : création par Thierry Palau du Pass Handi Billard qui sera soumis à la Commission nationale pour comptabiliser les pratiquants comme licenciés.

IV-Elections complémentaires :

Une seule candidature est parvenue.

Cécile Fabre du Billard Club Catalan s'est présentée à l'assistance. Elle a décrit ses objectifs et son désir de renforcer la commission Black Ball.

le vote : Contre 0, Abstention : 0, Pour unanimité

VI- RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission de Développement.

Pour leurs connaissances dans leur secteur, les présidents de districts et un représentant des billards à poches la composent.

Le travail de la commission aidée du Trésorier Jean-Jacques Bodin a permis la création de 2 clubs Mercuès et Limoux, et la finalisation prochaine pour Le Vigan et Bessières, ainsi que le retour prochain du B.C. Castrais.

L'établissement d'une convention a été réalisé pour les clubs destinataires d'une aide de la LOB.

Commission Américain

La saison a été difficile pour l'américain : démission de la responsable de la commission ; modification du calendrier national perturbant celui de la ligue ; l'arrivée de nouveaux joueurs en nombre important n'étant pas propice à des têtes de série de N-2 un tirage au sort intégral pour déterminer les placements dans le tableau de compétitions. Un classement général a permis de qualifier les 16 premiers pour le Finales De Ligues (FDL), 1 par mode de jeu.

Beaucoup de remerciement à toutes les personnes qui se sont impliquées de quelque façon que ce soit pour que la saison se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tous.

Commission Black Ball

La démission de Nathalie Castel début 2022 a posé quelques problèmes de reprise. Fabrice Certeaux a repris le flambeau et mené à terme la compétition entamée.

Une nouvelle saison se prépare et 2 personnes sont volontaires pour faire partie de la Commission Black Ball : Mathieu ABDALAH du club de Lourdes et Cécile Fabre du club de Cabestany.

Une réunion en visio sera organisée avec tous les clubs de la région pour préparer la saison à venir.

Commission snooker

Le nombre des licenciés a augmenté et la participation aux compétitions aussi, et ce grâce à l'aménagement du calendrier des billards à poches rendant possible aux joueurs de Black Ball de pratiquer aussi le billard Américain ou le Snooker.

Comme par le passé, l'Occitanie est divisée en 2 districts est et ouest. A l'issue de la saison régulière, les 10 meilleurs joueurs se sont rencontrés à Toulouse pour la FDL qualificative pour les Championnats de France.

VII Récompenses

La **médaille de la FFB est remise à FERNAND SIMOENS** pour le travail accompli pour le site de la LOB.

Les Meilleurs Résultats Sportifs

Snooker : KEVIN BURONFO Champion de France catégorie U18

Et Vice-champion de France catégorie U21

OPHELIE LAVAL Championne de France Féminin

Championnats d'Europe :

OPHELIE LAVAL et sa coéquipière Angélique Vialard (ligue méditerranée) Championnes d'Europe par équipe.

Carambole ANTONI MARIN Champion de France de Billard Artistique.

Pézenas Champion de France par équipe D3

Lunel qui termine 4 e par équipe D4

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée à 12 heures.

Fait le 2 juillet 2022

Le Président
Marcel Déjardin

La Secrétaire
Monique Malzieu